

● Droit immobilier : les bases de l'opération de construction et de l'exploitation de l'ouvrage immobilier

Maîtriser les bases du droit immobilier et de la construction

Code
1436

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 659 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Toute personne n'ayant pas de formation juridique et souhaitant s'initier au vocabulaire immobilier ainsi qu'appréhender les grands principes, les acteurs et les activités spécifiques de l'immobilier.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la

Objectifs pédagogiques

- Se conformer aux règles d'urbanisme nécessaires à la bonne réalisation de l'opération de construction
- Relever les enjeux découlant de l'opération de construction
- Suivre l'exploitation de l'ouvrage

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Se conformer aux règles d'urbanisme nécessaires à la bonne réalisation de l'opération de construction

Poser le cadre général en matière d'urbanisme

- SCOT
- PADD
- DOO
- PLU
- Autodiagnostic : distinguer les différents documents d'urbanisme

Identifier les documents indispensables à la maîtrise du terrain

- Les documents préalables à la construction
- Le certificat d'urbanisme
 - ▶ Un document informatif et prospectif
 - ▶ La délivrance du certificat
- Cas pratique : cerner les effets du certificat d'urbanisme

Relever les enjeux découlant de l'opération de construction

formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Identifier les étapes-clés à suivre en vue de la maîtrise de l'opération de construction

- La déclaration préalable ou le permis de construire ?
- Le champ d'application des autorisations d'urbanisme
- La demande du permis de construire
- Le déroulement de l'instruction de la demande
- Les autorités compétentes
- Les recours et les délais
- Mise en situation : remplir un dossier de permis de construire

Distinguer les contraintes juridiques découlant des opérations de construction

- La réalisation de l'opération
- Les différents acteurs de l'opération : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, sous-traitants...
- Les modalités d'intervention
- La prévention des risques de la fin des travaux et de la réception des travaux
- Les obligations et les responsabilités des constructeurs pendant et après la réalisation de l'opération : les obligations et responsabilités contractuelles et légales
- Les assurances obligatoires et facultatives : pourquoi les souscrire et en connaître les limites ?
- La sécurisation financière des partenaires de l'opération immobilière
- Tableau synoptique des délais de mise en œuvre des garanties
- Cas pratique : mettre en œuvre des garanties de la D-O

Suivre l'exploitation de l'ouvrage

Observer les effets de la vente immobilière de la prévention des vices à la mise en jeux des garanties

- Les avant-contrats
- Le droit commun de la vente : comment protéger l'acheteur ?
- Les formalités propres à certaines ventes
- Les conditions de la vente (obligations du vendeur)
- Les effets de la vente (obligations de l'acheteur)
- La vente d'immeuble à rénover
- Etude de cas : distinguer le cas de la VEFA (vente en l'état futur d'achèvement)

Gérer des baux commerciaux

- Les apports des dernières réformes
- Le champ d'application du statut
- Les baux dérogatoires
- La fixation et l'évolution du loyer
- Le droit au renouvellement

- La fin du bail et l'indemnité d'éviction
- Etude de cas : relever les impacts de la Covid-19

Gérer des baux d'habitation

- Le cadre juridique
- Rappel sur les points de vigilance lors de la fixation et l'évolution du loyer
- Etude de cas : cerner les apports de la loi « ALUR »

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 1-2 Déc. 2026

A DISTANCE

- 1-2 Déc. 2026

